

2B IMMO
Société civile immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social : 214 Avenue Gabriel Voisin
71700 TOURNUS
100 462 126 RCS MACON

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 10 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le dix février,
A neuf heures trente,

Les associés de la Société **2B IMMO**, société civile immobilière au capital de 2 000 euros, divisé en 200 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- **Société Holding TRENTE investissement**, représentée par sa gérante, Madame Julie BAUDRAS, titulaire de 100 parts sociales en pleine propriété,
- **Monsieur Maxence BUISSON**, titulaire de 100 parts sociales en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Dès lors, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le présent procès-verbal est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par le règlement "eIDAS" n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Maxence BUISSON, gérant associé.

Madame Julie BAUDRAS, gérante non associée est présente.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Erreur matérielle des statuts,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration. Puis, le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, prend acte de l'erreur matérielle à l'article 7 des statuts constitutifs, relatif à la répartition du capital suite à la formalité d'immatriculation de la société validée en date du 29 janvier 2026, savoir :

- Il est indiqué « Monsieur Lucas BERTHOUX » au lieu de « Monsieur Maxence BUISSON »

Et décide de rectifier l'erreur et en conséquence de modifier les statuts dont la rédaction de l'article 7 est désormais la suivante :

"ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à DEUX MILLE (2 000) euros.

Il est divisé en DEUX CENTS (200) parts de DIX (10) euros chacune, lesquelles sont attribuées et réparties comme suit :

- **à la société Holding TRENTE investissement,**
cent parts sociales,
Numérotées de 1 à 100100 parts
- **à Monsieur Maxence BUISSON,**
cent parts sociales,
Numérotées de 101 à 200.....100 parts

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 2 000 parts sociales.

Conformément à la loi, les associés déclarent expressément que les DEUX MILLE (2 000) parts sociales présentement créées sont souscrites en totalité par les associés, et qu'elles sont réparties entre les associés dans les proportions indiquées ci-dessus."

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION


L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.


L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les gérants, le président de séance et les associés.

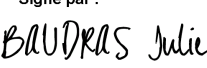
Monsieur Maxence BUISSON

Signé par :

175EC3A91EC24B4...

La Société Holding TRENTE investissement
Représentée par Mme. Julie BAUDRAS

Signé par :

83926D64D1754F8...

Madame Julie BAUDRAS

Signé par :

83926D64D1754F8...